

Apt, le 12 juin 2020

ECHEANCIER PREVISIONNEL DES PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES
Année 2020 / 2021

1er Trimestre (1er septembre au 18 décembre 2020)

Date de Prélèvement	INTERNAT
6 octobre 2020	200,67 €
10 novembre 2020	200,67 €
8 décembre 2020	200,66 €
TOTAL	602,00 €

**Les tarifs du 2ème et 3ème trimestre sont donnés à titre indicatif.
Une augmentation modérée pourrait être éventuellement appliquée.**

2ème Trimestre (4 janvier au 31 mars 2021)

Date de Prélèvement	INTERNAT
13 janvier 2021	154,00 €
9 février 2021	154,00 €
16 mars 2021	154,00 €
TOTAL	462,00 €

3ème Trimestre (1er avril au 2 juillet 2021)

Date de Prélèvement	INTERNAT
7 avril 2021	151,67 €
11 mai 2021	151,67 €
9 juin 2021	151,66 €
TOTAL	455,00 €

Il est indispensable que le compte soit approvisionné à la date du prélèvement; toute régularisation du montant des frais d'internat (remise d'ordre par exemple) interviendra lors de la dernière mensualité

En cas de rejet, les frais bancaires seront entièrement à votre charge

L'Adjoint Gestionnaire

S. KINAOUI